

# AVIS PUBLIC

## ENTRÉE EN VIGUEUR

### RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-728 AUTORISANT DES TRAVAUX DE MISE À NIVEAU DE LA DIGUE DU VERSANT OUEST ET UN EMPRUNT DE 898 888,88 \$

**PRENEZ AVIS QUE :**

Le « *Règlement numéro 2024-728 autorisant des travaux de mise à niveau de la digue du Versant Ouest et un emprunt de 898 888,88 \$* » a franchi les étapes suivantes :

- AVIS DE MOTION DONNÉ LE 2 JUILLET 2024;
- DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT LE 2 JUILLET 2024;
- ADOPTION PAR LE CONSEIL LE 23 JUILLET 2024;
- MODIFICATION PAR LA RÉSOLUTION NUMÉRO 2024-09-190 LE 3 SEPTEMBRE 2024; ET
- APPROBATION PAR LE MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION LE 5 SEPTEMBRE 2024.

Ce règlement entre en vigueur le jour de la présente publication et toute personne intéressée peut en obtenir une copie en s'adressant au bureau municipal du Canton de Shefford situé au 245, chemin Picard, à Shefford, aux heures habituelles de bureau.

Donné à Shefford, ce 11 septembre 2024.

(signé)

**JAMES L. LACROIX**

Directeur général et greffier-trésorier